

PRESENCES	ABSENCES	ORDRE DU JOUR	SUJET : PATRONAL (P), SYNDICAL (S)
Partie syndicale : M. Jean-François Boivin M ^{me} Julie Gagné M ^{me} Annie De Champlain M ^{me} Nancy Boutin	Partie syndicale :	1. Compte rendu de la réunion du 2 octobre 2023	
		2. Organisation scolaire	P
		3. Sécurité d'emploi	P
		4. Calendrier scolaire 2024-2025	P
		5. Francisation Québec	P
		6. Stabilité à la tâche	P
Partie patronale : M ^{me} Andrée-Anne Gagnon M ^{me} Rébeka Fortin M ^{me} Marie-Ève Belley	Partie patronale :	7. Été 2024	P
		8. Besoins SAE	P
		9. Informatique de base	P
		10. Autre sujet :	

Points à l'ordre du jour	Discussions	Suivi requis
1. Compte rendu de la réunion du 2 octobre 2023	Mme Gagnon fait la lecture du compte rendu de la réunion du 2 octobre 2023.	
Cours d'été (2023-04-18)	Le CSS a pris la décision de revenir à l'ancienne formule, soit faire un arrêt complet en juillet à partir du 23 juin pour une reprise le 31 juillet à raison de 30 heures par semaine afin de répondre aux exigences de Services Québec. Par contre, l'intégration socioprofessionnelle roulera tout l'été. Pour la francisation, le CSS est en réflexion, peut-être offrira-t-il du temps partiel. Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a repris le contrôle de la francisation, donc toute demande d'inscription à partir du 1er juin sera faite par le portail Francisation-Québec et c'est ce dernier qui décidera à quel endroit il envoie les élèves. Le CFGA offre donc un soutien aux nouveaux arrivants pour faire leur inscription afin de créer un sentiment d'appartenance et que le MIFI les réfère au CFGA. Le CSS a le souci d'avoir une offre pour être plus attirant pour les élèves, comme offrir 4 soirs par semaine. En ce qui concerne la rémunération pour les cours d'été, comme toutes les solutions ont été envisagées, le CSS et le SES sont d'accord pour que les enseignants ayant un contrat à temps partiel à 100 % soient rémunérés à taux horaire. Le SES suggère d'offrir une journée pédagogique en juin à ces enseignants. (2023-04-18) En intégration socioprofessionnelle, la supervision de stage continue jusqu'au début de l'année scolaire 23-24. Pour le musée de la Pulpierie, les cours seront du 27 juin au 24 août avec une suspension du 13 juillet au 15 août. En FGA, les cours débuteront seulement le 31 juillet pour le français, les math-science et l'anglais. La formation à distance asynchrone de francisation se donnera 2 jours par semaine du 31 juillet au 25 août. Au pavillon L'Oasis, des cours de français 5^e secondaire se donneront du 7 au 21 août et EVR du 8 au 17 août. Le CSS a pu trouver des	Terminé

Points à l'ordre du jour	Discussions	Suivi requis
	enseignants pour les cours d'été, dont une majorité d'enseignants réguliers et quelques-uns à taux horaire. Des ententes seront à signer. (2023-06-22) Les ententes à signer pour les cours d'été sont au nombre de 12 et une 13^e devra être faite. (2023-10-02) La dernière entente a été signée. (2024-01-23)	
Sécurité d'emploi (2023-10-02)	Le plancher d'emploi est à 36 et ce sont 8 postes qui ont été ajoutés en raison du régulateur pour un total de 44. 42 postes ont été distribués. Le CSS demande une prolongation pour réfléchir aux 2 postes restants, car une personne en assurance longue durée viendra à échéance et ça aura un impact sur les postes à donner. Le SES questionne sur la situation de l'enseignant non-réengagé en mathématique. La situation sera analysée. La date d'octroi du contrat sera rétroactive. Mme Gagnon dépose un projet de plan d'effectif. Après vérification, il est suggéré d'ajouter la date de permanence et l'ancienneté. (2023-10-02) Le CSS mentionne qu'un suivi doit être fait. (2024-01-23)	Suivi
Liste de rappel (2023-10-02)	La liste de rappel est en validation auprès du SES et le sera pour les membres du 4 au 18 octobre prochain. Mme Gagnon résume la rencontre du comité exploratoire sur la pénurie, car l'un des points qui sont ressortis serait de peut-être jumeler les secteurs jeunes et FGA, car plusieurs champs sont communs. Mme Boutin se questionne si la stabilité du service en FGA sera conservée, car les jeunes risquent de choisir la FGA en attendant de retourner au secteur jeunes. De plus, M. Boivin mentionne que l'octroi des contrats devrait se faire en même temps. Le CSS offrait déjà cette année les résiduels de la FGA aux enseignants du secteur jeunes lorsque ces derniers étaient appelés pour les contrats. (2023-10-02) La liste de rappel est finale. Elle sera transmise au SES. (2024-01-23)	Terminé
Calendrier des rencontres (2023-10-02)	Les rencontres pour l'année 2023-2024 sont prévues aux dates suivantes : • 12 décembre 2023 à 10 h; • 19 mars 2024 à 10 h; • 4 juin 2024 à 10 h. (2023-10-02) La rencontre du 19 mars est déplacée au 22 avril 2024 à 14 h 30. (2024-01-23)	Terminé
2. Organisation scolaire (P)	Mme Fortin détaille les différents programmes offerts avec les nombres de groupe et les raisons de départ des élèves. Le projet avec le cégep est terminé et les résultats viendront prochainement. Cependant, on note déjà que ce sont de beaux résultats. Pour Concomitance Oasis, considérant que les élèves étaient de niveau différent, il n'y a pas eu de fonctionnement en cohorte, ce fut plutôt en individualisé. Pour le service d'IS à La Baie, le recrutement est difficile. Une porte ouverte a eu lieu ainsi que d'autres types de promotion.	

Points à l'ordre du jour	Discussions	Suivi requis
3. Sécurité d'emploi (P)	Le CSS rappelle qu'il y avait deux postes à donner. Il a été décidé d'en donner un en API et le second devrait être en français, mais selon le CSS, l'enseignante est en réflexion et attend un retour de son syndicat. Mme Gagnon la relancera et dans le cas où la personne refuse, le CSS regardera dans quelle spécialité il le donnera.	
4. Calendrier scolaire 2024-2025 (P)	Le CSS dépose le calendrier scolaire 24-25 qui sera approuvé au prochain CA du CSS. M. Boivin propose de fixer au calendrier le 10 % de journée pédagogique qui appartient à l'enseignant.	
5. Francisation Québec (P)	Mme Fortin informe le Syndicat que la collaboration avec Francisation Québec est très difficile. Il y a beaucoup de dossiers en attente et la majorité des erreurs viennent de Francisation Québec. Le SES mentionne que sa Fédération a beaucoup d'inquiétude à ce sujet et propose que l'on s'échange de part et d'autre, toutes informations sur le sujet.	
6. Stabilité à la tâche (P)	Mme Fortin amène ce point, car elle a eu une discussion avec quelques enseignants à l'automne qui désire entamer une réflexion pour avoir la stabilité à la tâche. M. Boivin précise que c'est au conseil syndical à analyser cela, et ce, par le biais des fonctions et responsabilités. Des vérifications seront faites auprès des enseignants.	
7. Été 2024 (P)	Le CSS vérifie si le Syndicat est d'accord pour utiliser le même fonctionnement que l'an dernier pour l'été 2024. Le SES approuve cette façon de faire. Mme Belley ajoute que les gens apprécient de pouvoir reprendre leur temps durant l'année.	
8. Besoins SAE (P)	Le CSS mentionne qu'il y a des besoins de francisation au SAE. L'enseignant est rattaché au CFGA, même si le service est donné dans les entreprises. Le SES n'a pas d'objection, tant que le contrat est donné en FGA, en respectant le chapitre 11 de la convention collective. Après discussion, ce serait peut-être une formation sur mesure. Mme Fortin fera des vérifications.	
9. Informatique de base (P)	Mme Fortin ramène la problématique du cours informatique de base qui est rattaché aux math/science et le fait qu'une personne doit être inscrite sur la liste de rappel. Après plusieurs discussions, il est décidé de rattacher l'informatique de base à l'IS, étant donné que la clientèle suivant cette formation est en IS, alors que les cours d'informatique régulier relèvent toujours de la spécialité math/sciences.	
10. Autre sujet	Aucun sujet n'est ajouté.	